Appel à manifestation d'intérêt « Objectif zéro PE : les jeunes en action » 2027-2028

Réponses attendues avant le 13 décembre 2026 minuit

Présentation du projet....1
Objet de l'appel à manifestation d'intérêt....1
Les engagements du GRAINE pour la réalisation du projet....2
Les engagements attendus pour l'établissement....4
Les engagements attendus pour la collectivité / l'EPCI....6
Calendrier et durée du projet....7
Modalités financières....8
Critères pour candidater....8

PRÉSENTATION DU PROJET

La présentation du projet est à retrouver sur notre site ICI

Le déroulé du projet avec les parties prenantes est à retrouver sur notre site ICI

Nous vous conseillons de lire ces éléments avant de prendre connaissance de la suite de l'AMI.

La fiche candidature à compléter pour répondre à cet AMI est en fin de document (candidature jusqu'au 13 décembre minuit).

Un webinaire pour répondre à vos questions vous sera proposé lundi 02 novembre de 14h à 15h30 et mardi 10 novembre de 15h30 à 17h. Pour recevoir le lien de connexion, merci d'indiquer votre adresse mail ICI.

OBJET DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Afin de mettre en œuvre le projet « *Objectif zéro PE : les jeunes en action* », le GRAINE Pays de la Loire **recherche 5 établissements d'enseignement secondaires ou supérieurs en binôme avec une collectivité ou un EPCI porteur d'une politique locale de santé**.

La réponse à cet appel à manifestation d'intérêt doit **être complété de concert établissement / collectivité locale (ou EPCI)**.

LES ENGAGEMENTS DU GRAINE POUR LA RÉALISATION DU PROJET

L'engagement du réseau GRAINE pour la réalisation du projet se décline de la façon suivante :

1- Mobilisation d'une structure adhérente compétente pour assurer la coordination du projet à l'échelle du territoire.

Cette structure adhérente qui sera désignée comme « coordinateur local » du projet assurera les missions suivantes :

Phase 1 : Structuration du projet, diagnostic et planification (janvier à juin 2027)

- Rencontrer le référent de l'établissement partenaire ainsi que le coordinateur du Contrat Local de Santé (CLS) du territoire concerné pour préparer la mise en place du projet au sein de l'établissement
- Appuyer le référent de l'établissement dans la mise en place du groupe de travail interne (GTI)
- Animer 1 session de l'escape game auprès des membres du GTI
- Accompagner le GTI dans la production d'une note de diagnostic sur l'exposition aux perturbateurs endocriniens dans leur établissement.
- Accompagner le GTI dans l'identification des marges de manœuvre de l'établissement (contraintes budgétaires et organisationnelles, leviers) et dans la planification d'une feuille de route, avec 1 à 3 actions prioritaires réalistes à court terme pour réduire les expositions des apprenants aux PE
- Transmettre la feuille de route rédigée par le GTI au GRAINE (coordinatrice régionale)
- Planifier les sessions d'animations de l'escape game et des ateliers pratiques en lien avec le référent de l'établissement sur l'année scolaire 2027-2028
- Participer à la première réunion du comité de pilotage du projet
- Concevoir avec les autres coordinateurs locaux membres de la commission PE du GRAINE, les ateliers pratiques et les « kits leviers » à destination des apprenant·es.
- Suivre la journée de formation sur les perturbateurs endocriniens organisée par le GRAINE.

Phase 2 : Déploiement de l'escape game et des ateliers pratiques. Mise en action du groupe de travail interne (septembre 2027 à mai 2028)

- Animer 20 sessions de l'escape game auprès des apprenant·es
- Animer 1 session de l'escape game auprès d'autres personnels de l'établissement

- Restituer l'escape game complet et fonctionnel à l'issue des sessions d'animations. Si un objet est perdu ou cassé, le coordinateur local s'engage à le remplacer ou le réparer (et à adresser la facture correspondante au GRAINE)
- Animer 20 ateliers pratiques auprès des apprenant·es
- Appuyer le référent de l'établissement pour soumettre les questionnaires d'évaluation auprès des apprenant·es
- Appuyer le référent de l'établissement dans la constitution d'un groupe de 10 apprenant·es volontaires pour participer à une démarche d'évaluation qualitative (entretien semi-directifs qui seront réalisés par l'évaluateur)
- Suivre et appuyer le GTI pour réaliser les actions internes identifiées dans leur feuille de route
- Participer à la deuxième réunion de comité de pilotage (prévue fin 2027) pour restituer la mise en œuvre des premières sessions d'escape game et d'ateliers pratiques.
- Contribuer à la rédaction du rapport d'activité intermédiaire coordonné par le GRAINE
- Participer à une nouvelle réunion de la commission PE avec les coordinateurs locaux pour partager les pratiques de mise en œuvre des ateliers auprès des apprenant·es, et réajuster le contenu des ateliers si besoin
- Participer à la troisième réunion du comité de pilotage (prévue en avril en 2028). pour restituer les actions internes mises en place par le GTI

Phase 3 : Consolidation et valorisation (juin à septembre 2028)

- Accompagner le GTI à la rédaction d'un plan d'action, structuré et formalisé, avec des actions concrètes à réaliser de manière échelonnée, à court, moyen et long terme, au sein de l'établissement.
- Transmettre ce plan d'actions rédigé par le GTI au GRAINE (coordinatrice régionale)
- Contribuer à la rédaction du rapport d'évaluation coordonné par le GRAINE
- Contribuer à la rédaction du rapport de capitalisation coordonné par le GRAINE
- Participer à la 4ème réunion du comité de pilotage pour la restitution des résultats de l'évaluation

Par ailleurs, tout au long de ces trois phases, le coordinateur local s'engage à organiser des points réguliers réunissant le GRAINE, le référent de l'établissement et le coordinateur de CLS, pour rendre compte du projet. Un planning sera défini au démarrage du projet.

2- Coordination du projet à l'échelle régionale

A l'échelle régionale, l'association GRAINE assurera les missions suivantes :

- Portage administratif et financier du projet

- Mettre en relation le coordinateur local (adhérent du GRAINE) avec le référent de l'établissement et le coordinateur du Contrat Local de Santé (ou PLUSS) du territoire concerné
- Coordonner et mettre en réseau des coordinateurs locaux des 5 départements
- Organiser les 4 réunions de comité de pilotage avec l'ensemble des partenaires et rendre compte de l'avancée du projet à l'échelle régionale
- Assurer la production des supports de communication liés au projet
- Réaliser des points réguliers avec le coordinateur local , le référent de l'établissement et le coordinateur du Contrat Local de Santé (ou PLUSS) tout au long du projet (deux par an)
- Coordonner la circulation de l'escape game entre les établissements
- Le cas échéant, s'assurer du bon remplacement ou de la réparation des éléments de l'escape game de manière à ce que le dispositif soit toujours fonctionnel
- Transmettre au référent de l'établissement les liens vers les questionnaires d'évaluation
- Compiler et partager les résultats des évaluations transmises aux participant·es des sessions d'escape game et d'ateliers pratiques
- Rédiger un rapport d'activité intermédiaire 18 mois après le début du projet
- Rédiger un rapport d'évaluation et un rapport de capitalisation à l'issue de projet en s'appuyant sur la démarche ASTAIR
- Valoriser le projet à travers différents canaux de communication (newsletter, PRSE 4, Linkedin...etc.).
- Financer la mission des coordinateurs locaux sur présentation d'une facture, en 2027 et en 2028.
- Organiser la restitution du projet avec la présentation des résultats de l'évaluation et du rapport de capitalisation, auprès de l'ensemble des partenaires.

LES ENGAGEMENTS ATTENDUS POUR L'ÉTABLISSEMENT

Dans le cadre de la réalisation du projet, il sera attendu de la part de l'établissement les engagements suivants :

- Désigner un référent du projet au sein de l'établissement qui sera **l'interlocuteur principal auprès du coordinateur régional et du coordinateur local du GRAINE, ainsi qu'auprès du coordinateur du Contrat Local de Santé**. Ce référent sera en charge de faire le lien entre le coordinateur local et le groupe de travail interne (voir ci-dessous) et représentera l'établissement lors des réunions de comité de pilotage du projet.

- Mettre en place un groupe de travail interne (GTI) constitué de différents représentants du personnel et des usagers de l'établissement (gestionnaire des achats, infirmier·ère, représentant·es d'élèves / étudiant·es, CESCE…etc.)
- Assurer la mobilisation et l'engagement de ce GTI tout au long du projet. Ce groupe de travail aura pour mission de :
    - participer aux réunions organisées et animées avec le coordinateur local
    - participer à une session d'animation de l'escape game
    - produire une note de diagnostic sur l'exposition aux perturbateurs endocriniens dans leur établissement.
    - Identifier les marges de manœuvres de l'établissement pour accompagner les apprenant·es dans la réduction de leur exposition aux PE
    - planifier une feuille de route, avec 1 à 3 actions prioritaires réalistes à court terme pour réduire les expositions des apprenants aux PE
    - réaliser et suivre les actions décrites dans la feuille de route au cours du projet
    - rédiger un plan d'action structuré et formalisé, avec des actions concrètes à réaliser de manière échelonnée, à court, moyen et long terme, au sein de l'établissement.
- Inviter le coordinateur du Contrat Local Santé du territoire à participer aux réunions du GTI
- Assurer la planification et l'organisation des 20 sessions d'animation de l'escape game et des 20 sessions d'ateliers pratiques à destination des apprenant·es avec une 1ère vague d'interventions entre septembre et décembre 2027 et une 2ème vague d'intervention entre janvier et mai 2028.
- Transmettre les questionnaires d'évaluation aux apprenant·es **et s'assurer à ce qu'ils soient bien complétés**
- Constituer dès le début de l'année scolaire 2027 un groupe de 10 apprenant·es volontaires pour participer à une évaluation qualitative du projet (entretien semi-directif réalisé par un évaluateur 3 mois après l'escape game et l'atelier pratique).
- Organiser la réunion des 10 apprenant·es volontaires pour participer à l'entretien semi-directif 3 mois après leur participation à l'escape game et à l'atelier pratique (entretien réalisé par l'évaluateur)
- Communiquer sur le projet au sein de l'établissement et valoriser la feuille de route (au début du projet) puis le plan d'action (à la fin du projet) qui auront été produits dans ce cadre
- S'assurer de la mise en place des actions planifiées dans le cadre du GTI et rendre compte de leurs réalisations auprès du coordinateur local

- Participer aux réunions du comité de pilotage du projet pour témoigner de la réalisation du projet au sein de l'établissement et participer aux réflexions stratégiques
- Faciliter l'accès de l'évaluateur aux apprenants et personnels impliqués
- Participer aux entretiens évaluatifs avec l'évaluateur du projet
- Contribuer à la rédaction du rapport d'activité du projet avant la fin de l'année 2027 qui sera coordonné par le GRAINE
- Contribuer à la rédaction du rapport d'évaluation et du rapport de capitalisation qui sera coordonnée par le GRAINE
- Participer à la réunion de restitution du projet auprès des partenaires qui sera organisé par le GRAINE

Par ailleurs, tout au long du projet, **le référent de l'établissement s'engagera à participer à des points réguliers d'échange avec le coordinateur local, la coordinatrice régionale du GRAINE et le coordinateur du Contrat Local de Santé (deux par an)**

LES ENGAGEMENTS ATTENDUS POUR LA COLLECTIVITÉ / L'EPCI

Dans le cadre de la réalisation du projet, il sera attendu de la part de la collectivité (ou l'EPCI) les engagements suivants :

- Désigner un référent du projet qui sera **l'interlocuteur principal auprès du coordinateur régional et du coordinateur local du GRAINE, ainsi qu'auprès du référent de l'établissement**. Il peut s'agir du coordinateur du Contrat Local de Santé (ou PLUSS).
- Contribuer financièrement à la réalisation du projet (voir « Modalités financières » ci-après)
- Participer aux rencontres du groupe de travail interne (GTI) de l'établissement pour :
    - Contribuer aux réflexions pour rédiger la feuille de route en début de projet
    - Contribuer aux réflexions pour rédiger le plan d'action en fin de projet qui permettra de planifier, au sein de l'établissement, des actions à poursuivre à moyen et long terme.
- Communiquer autour du projet sur son territoire et faire du lien avec d'autres actions portées dans le cadre de la politique locale de santé
- Participer aux 4 réunions de comité de pilotage du projet

Par ailleurs, tout au long du projet, **la collectivité / EPCI s'engagera à participer à des points réguliers d'échange avec le coordinateur local, le référent de l'établissement et la coordinatrice régionale du GRAINE** (deux par an)

CALENDRIER ET DURÉE DU PROJET

Le binôme établissement d'enseignement / collectivité (ou EPCI) devra s'engager dans la réalisation du projet pour une durée entre la date de signature de la convention et le 30 septembre 2028. La mise en œuvre du projet devra respecter le calendrier suivant :

Dates	Étapes clés
Entre janvier et juin 2027	**Phase 1 : structuration, diagnostic et planification** · Désignation d'un référent pour l'établissement et pour la collectivité locale (ou EPCI) · Mise en place du groupe de travail interne (GTI) au sein de l'établissement, intégration du référent collectivité locale (ou EPCI) · Organiser les premières réunions du groupe du GTI pour produire une note de diagnostic sur l'exposition des apprenant·es au PE et rédiger une feuille de route avec 1 à 3 actions prioritaires réalisables à court terme · Organiser une session d'animation de l'escape game pour les membres du GTI · Planifier les sessions d'animations de l'escape game et des ateliers pratiques qui auront lieu en 2027-2028 · Communiquer sur le projet au sein de l'établissement et du territoire · Participer à la première réunion du comité de pilotage du projet
Entre septembre 2027 et mai 2028	**Phase 2 : déploiement de l'escape game et des ateliers pratiques ; mise en action du groupe de travail interne** · Entre septembre et décembre 2027 ; mise en place d'une première vague d'interventions avec 10 session d'escape game et 10 sessions d'ateliers pratiques · Transmettre l'ensemble des questionnaires d'évaluation à tous les apprenant·es ayant participé à l'escape game et à un atelier pratique (et s'assurer qu'ils soient bien complétés) · Constituer un groupe de 10 apprenant·es volontaire pour le suivi évaluatif qualitatif. Organiser la réunion de ces 10 apprenant·es trois mois après les interventions, en lien avec l'évaluateur. · Entre janvier et mai 2028; mise en place d'une deuxième vague d'interventions avec 10 sessions d'escape game et 10 sessions d'ateliers pratiques (et éventuellement une session escape game pour d'autres membres du personnel). · Mettre en œuvre et assurer le suivi des actions définies dans la 1ère feuille de route, avec les membres du GTI. Rendre compte de ces actions auprès du coordinateur local. Communiquer et valoriser les actions réalisées au sein de l'établissement. · Participer à la deuxième et troisième réunion du comité de pilotage
Entre juin 2028 et septembre 2028	**Phase 3 : consolidation et valorisation** · Rédaction avec le GTI d'un plan d'action, structuré et formalisé, avec des actions concrètes à réaliser de manière échelonnée, à court, moyen et long terme, au sein de l'établissement. · S'assurer que l'ensemble des questionnaires évaluatifs ont bien été complétés par les apprenant·es · Participer aux entretiens évaluatifs avec l'évaluateur du projet · Contribuer à la rédaction du rapport d'évaluation coordonné par le GRAINE

	· Contribuer à la rédaction du rapport de capitalisation coordonné par le GRAINE · Participer à la 4ème réunion du comité de pilotage pour la restitution des résultats de l'évaluation

MODALITÉS FINANCIÈRES

Le projet « Objectif zéro PE : les jeunes en action » est financé au GRAINE par l'Institut national de lutte contre le cancer (INCa) en partie.

En complément, le GRAINE Pays de la Loire facturera à hauteur de 5000€ TTC la collectivité (ou EPCI) bénéficiaire du projet sur son territoire (soit 2% du coût total du projet).

CRITÈRES POUR CANDIDATER

Votre candidature devra respecter les critères suivants :

- être impérativement déposée en binôme établissement d'enseignement / collectivité
- l'établissement doit être d'enseignement secondaire ou supérieur
- la collectivité (ou EPCI) devra être porteuse d'une politique publique locale de santé
- l'établissement et la collectivité doivent être situés en Pays de la Loire
- les personnes référentes pour l'établissement et pour la collectivité doivent être disponibles pour participer au 1er comité de pilotage du projet **le 22 janvier 2027**.

Un webinaire de présentation de l'AMI sera proposé lundi 02 novembre de 14h à 15h30 et mardi 10 novembre de 15h30 à 17h. Pour recevoir le lien de connexion, merci d'indiquer votre adresse mail ICI.

Votre candidature devra comprendre les éléments suivants :

- un argumentaire présentant les motivations de l'établissement et du territoire à s'engager dans une démarche de réduction de l'exposition des jeunes aux perturbateurs endocriniens. Si l'établissement ou le territoire a déjà engagé ou prévoit d'engager par ailleurs une démarche globale de promotion de la santé environnementale, il peut le préciser.
- Un argumentaire présentant les moyens humains et de temps que l'établissement et la collectivité (ou EPCI) seront prêts à investir pour la bonne réalisation du projet, au regard des engagements attendus
- Le nom et le contact des personnes pressenties pour être référentes du projet pour l'établissement et pour la collectivité (ou EPCI)

5 établissements/territoires en tout seront sélectionnés.

La candidature à cet AMI vaut confirmation d'un engagement financier de la collectivité pour soutenir le projet.

TELECHARGER LA FICHE CANDIDATURE POUR RÉPONDRE A L'AMI